

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
DE LYON

DATE : 23/06/93
N° DE DEPOT : 473
R.C.S. LYON : 378 890 644
N° DE GESTION: 90 B 02881

BORDEREAU INPI -DEPOT D'ACTES DE SOCIETE

-----Nom et adresse de la Société -----
AUDIT COMPTABILITE RHONE
ALPES
81 MOULIN (AV JEAN)
69720 SAINT LAURENT DE MURE

Nous soussigné greffier du Tribunal de Commerce de LYON avons déposé à la date ci-dessus au rang de nos minutes :

Ord désign.commissaire à la transformation

concernant la Société désignée ci-dessus.

93/1181

H73

22 JUIN 1993

173021

à Monsieur le Président
du Tribunal de Commerce de
LYON

Le soussigné :

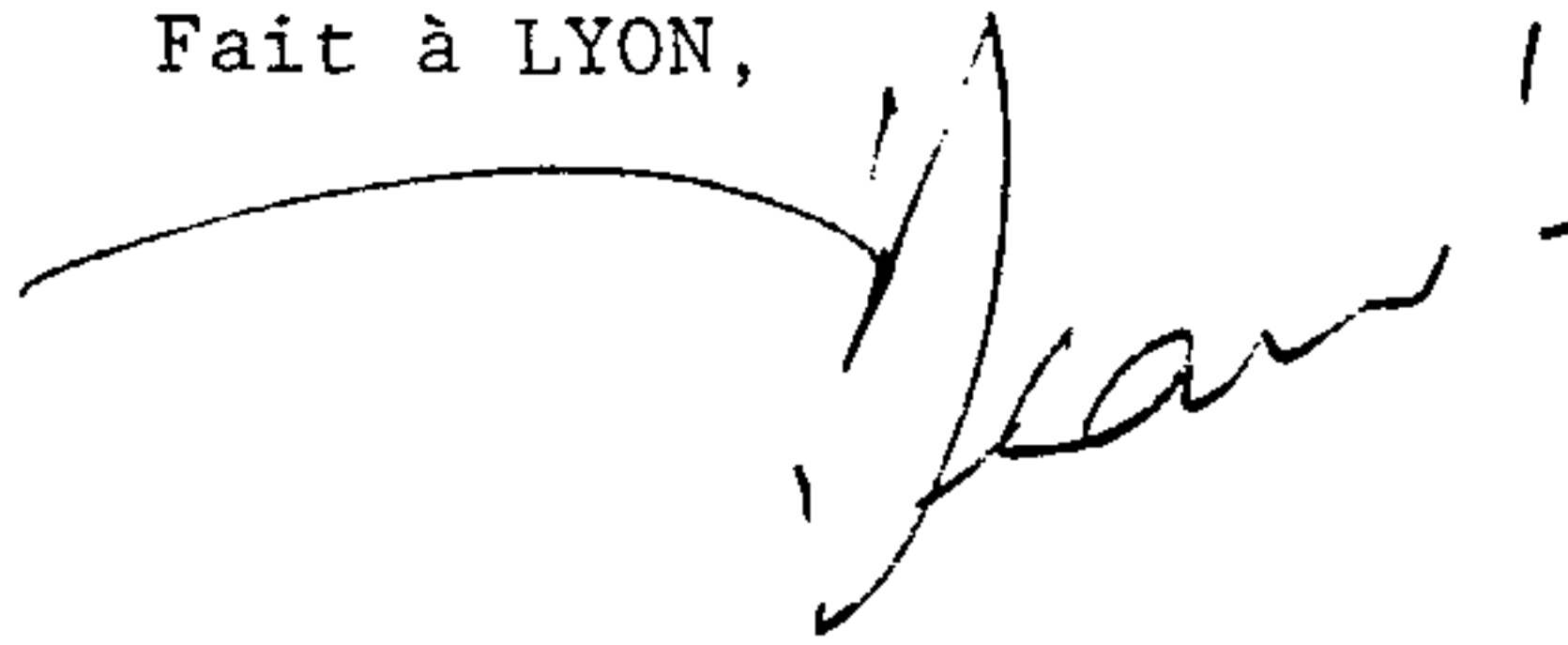
Monsieur PERRAUD Jean-Claude,

agissant en qualité de Gérant de la société "AUDIT COMPTABILITE RHONE ALPES, société à responsabilité limitée au capital de 100.000 Francs, Siège social : 81, Avenue Jean Moulin, 69720 SAINT LAURENT DE MURE, immatriculée au Registre du Commerce de LYON sous le numéro B 378 890 644, expose à Monsieur le Président qu'il est envisagé de procéder à la transformation de la société de S.A.R.L. en S.A.

Qu'en application de l'article 72-1 de la loi du 24 Juillet 1966 modifiée, il convient de procéder à la nomination judiciaire d'un commissaire chargé d'apprécier sous sa responsabilité la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers et dont le rapport sera tenu à la disposition des associés, qui statueront sur l'évaluation desdits biens et avantages.

En conséquence, le requérant demande qu'il vous plaise, Monsieur le Président, de nommer un commissaire parmi ceux inscrits sur une liste auprès de votre tribunal avec pour mission celle définie à l'article 72-1 du 24 Juillet 1966 modifiée.

Fait à LYON,



Jacques MAISSE et Paul MAISSE
SCP AVOCATS
DROIT DES SOCIÉTÉS - DROIT FISCAL
21, Bd Anatole France
69006 LYON
Tél. 78 89 54 45 - Fax 72 44 08 14

G.T.C. LYON
BUREAU 4
21 JUIN 1993

PAYÉ

117.10

ORDONNANCE

Nous,

Président du Tribunal de Commerce de LYON, assisté du Greffier,

Vu la requête qui précède, les motifs y exposés, vu
l'article 72-1 de la Loi du 24 Juillet 1966 modifiée, nommons :

* *A. N. RICHARD*

comme commissaire avec pour mission d'apprécier la valeur des biens
composant l'actif social de la S.A.R.L. ainsi que celle des
avantages particuliers, pour sa transformation en Société Anonyme.

Lyon, le 22 JUIN 1993

LE PRÉSIDENT
PR LE PRÉSIDENT,
Le Juge faisant fonction,
[Signature]

LE GREFFIER
[Signature]

G T C LYON
<i>10</i> ORIGINAL
Répertoire <i>N 311181</i>
Delivré le 22 JUIN 1993
Ordonnance exécutoire au vu de la minute (art. 1033 NCPD)
Le Greffier <i>[Signature]</i>
